

Pôle emploi en direct :

- www.pole-emploi.fr

- **3949** Services téléphoniques

Gratuit ou 0,11 euro par appel depuis une ligne fixe ou d'une box. Coût d'une communication normale depuis un mobile.



C57/ID065/MC06

M. HAYA SEGOVIA ANTONIO
37 RUE DES MERLETTES
78360 MONTESSON

Références à rappeler

numéro identifiant 8600581H

PARIS LA DEFENSE CEDEX, le 15 février 2011

MC06

Objet : **Déclaration fiscale annuelle 2010**

Monsieur,

Les allocations, comme les salaires, sont soumises à l'impôt sur le revenu.

Vous devez déclarer le montant indiqué ci-dessous dans la rubrique « allocations de préretraite, chômage » (lignes AP à FP) de votre déclaration de revenus de 2010 :

14113,00

Ce montant correspond aux allocations effectivement payées en 2010 :

- les allocations de **décembre 2010, payées en janvier 2011** , sont donc **exclues** du montant à déclarer pour 2010 ;
- si vous étiez allocataire en 2009, les allocations de **décembre 2009, payées en janvier 2010** , sont **incluses** dans ce montant ;
- de même, si vous avez perçu en 2010 un **rappel** d'allocations au titre d'une période antérieure à l'année 2010, ce rappel est inclus dans le montant à déclarer.

Le montant à déclarer correspond aux **allocations nettes** perçues, augmentées de la part non déductible de la contribution sociale généralisée (CSG) et du montant de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS). Il peut donc dans certains cas être supérieur au montant net des allocations perçues au cours de l'année 2010.

Si au cours de l'année 2010, vous avez été indemnisé successivement par plusieurs Pôle emploi, vous recevrez plusieurs attestations et devrez reporter sur votre déclaration fiscale le cumul des différents montants.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur

ATTESTATION "CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE"

Références : 8600581H NIR : 1640399134467 Né le : 09/03/1964	Références Pôle emploi Le 18/02/2011
M. HAYA SEGOVIA ANTONIO 37 RUE DES MERLETTES 78360 MONTESSON	POLE EMPLOI ILE-DE-FRANCE 92929 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Ancien employeur 50170636000028 6420Z	FCT : 30.04.2010	Périodes indemnisées			Titre :	
SASU E ON FRANCE 5 RUE D ATHENES PARIS 09 75009 PARIS		Du	Au	Jours (2)	Allocation (3)	Base (4)
		21.09.2010	31.12.2010	102	ARE	379,39
Caisse de retraite complémentaire (1)						
INFORMATIONS TRANSMISES A : IRPESA						
Caisse de retraite complémentaire (1)						
CAISSE DE RETRAITE INCONNUE DU POLE EMPLOI INFORMATIONS TRANSMISES A L'AGIRC						

(1) Les informations relatives à vos périodes indemnisées ont fait l'objet d'une transmission auprès de votre caisse de retraite complémentaire ou, à défaut d'information sur celles-ci à l'Agirc-Arrco.

Votre caisse de retraite complémentaire vous confirmera ultérieurement la prise en compte de ces informations.

En tout état de cause, conservez cette attestation.

(2) Au cours de la période indemnisée, il peut arriver que le nombre de jours indemnisés soit inférieur au nombre de jours calendaires compris dans la période (par exemple, suite à une prise en charge par la sécurité sociale).

(3) Le sigle correspond au nom de l'allocation que vous avez perçue au titre de la période.

(4) La base journalière, éventuellement indiquée, est celle qui a été retenue pour déterminer le montant journalier de votre allocation. Elle est mentionnée lorsqu'elle est nécessaire aux caisses de retraite complémentaire pour déterminer le montant de votre retraite.